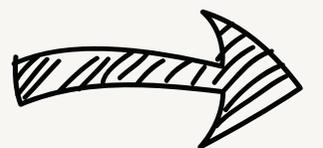


*Vous êtes gérant, entrepreneur  
individuel, micro-entrepreneur... ?  
(Travailleur Non-Salarié)*

# Comment effectuer une demande de financement ***pour une formation ?***



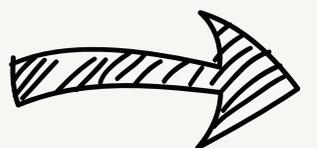
pour une Espresso Formation par  
exemple ? On vous explique ça  
très simplement...



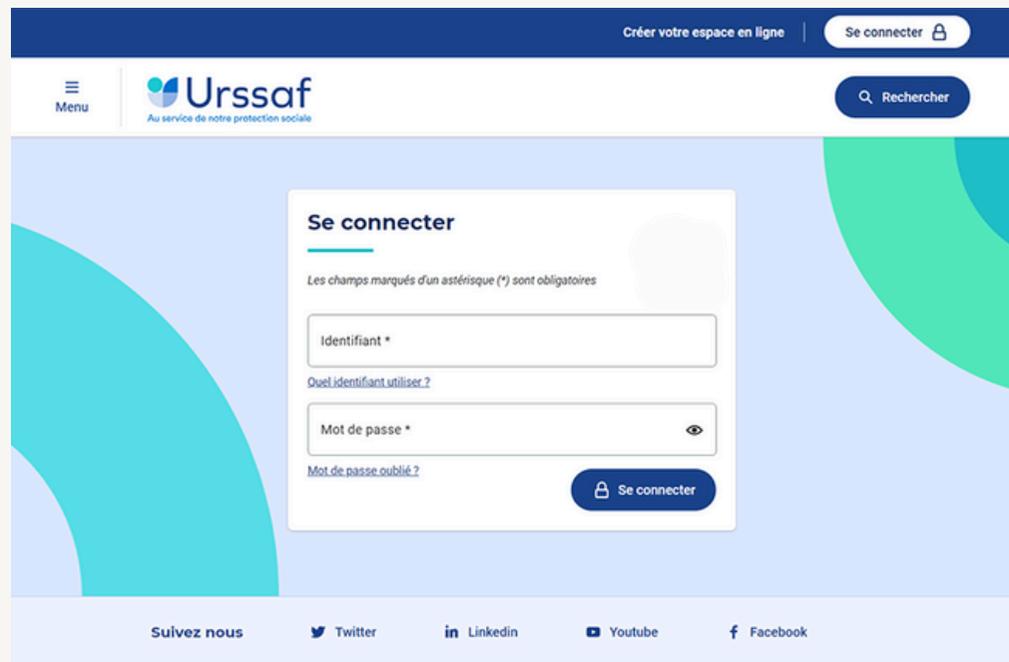
1

*Connaître l'organisme  
financeur (FAF) auprès duquel  
**vous cotisez***

A trouver sur vos attestations de cotisation  
à la CFP, disponible sur votre espace  
adhérent URSSAF. Je vous montre...



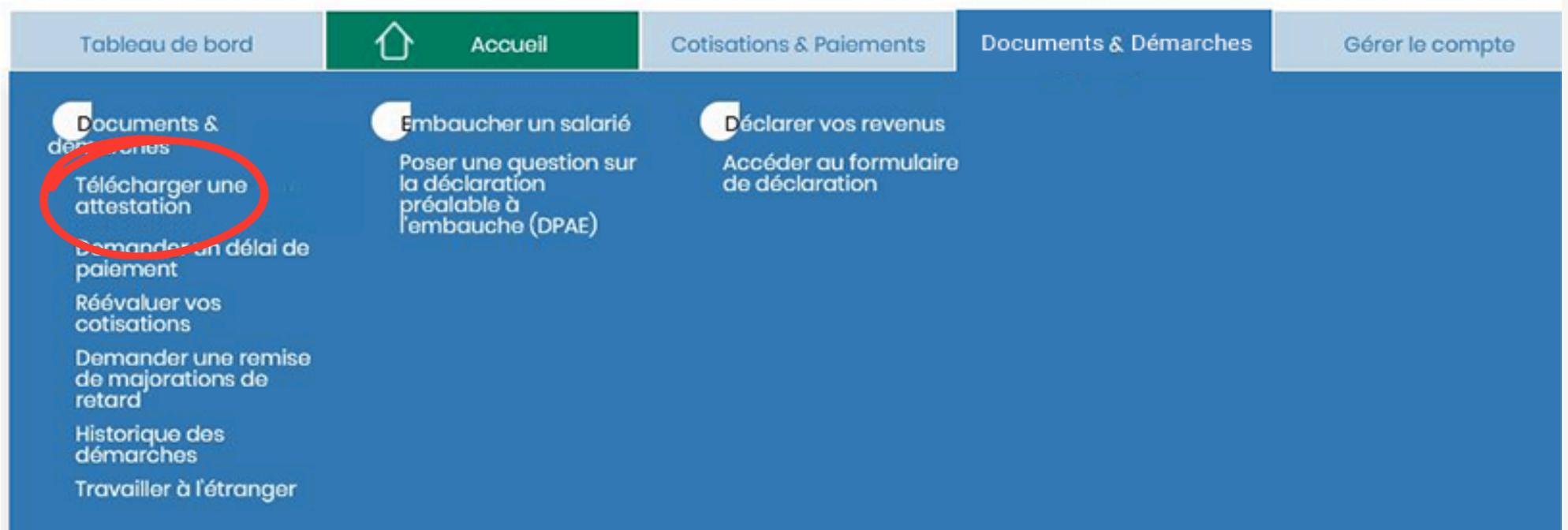
Connectez-vous à votre espace en ligne  
sur le site de l'URSSAF



The image shows the login page of the Urssaf website. At the top, there is a navigation bar with the Urssaf logo and the text "Au service de notre protection sociale". Below the logo, there is a "Menu" icon and a "Rechercher" search button. The main content area features a "Se connecter" form with the following fields: "Identifiant \*" (with a link "Quel identifiant utiliser?"), "Mot de passe \*" (with a link "Mot de passe oublié?"), and a "Se connecter" button. The page also includes social media links for Twitter, LinkedIn, YouTube, and Facebook at the bottom.

Dans la rubrique “Documents & Démarches”,  
sélectionner “Télécharger une attestation”

## Mes services en ligne



The image shows the "Mes services en ligne" menu on the Urssaf website. The menu is organized into a grid with five main categories: "Tableau de bord", "Accueil", "Cotisations & Paiements", "Documents & Démarches", and "Gérer le compte". The "Documents & Démarches" category is highlighted in a darker blue and contains a list of services. The service "Télécharger une attestation" is circled in red. Other services listed include "Embaucher un salarié", "Déclarer vos revenus", "Demander un délai de paiement", "Réévaluer vos cotisations", "Demander une remise de majorations de retard", "Historique des démarches", and "Travailler à l'étranger".

# Sélectionnez l'attestation Contribution à la Formation Professionnelle (CFP)

Accueil Cotisations & Paiements **Documents & Démarches** Gérer le compte

Nom du compte  
**Nom Prénom**

N° de Sécurité sociale 0 00 00 00 000 000 | N° de Travailleur Indépendant 000 0000000000000000 | Type de compte Travailleur Indépendant - Actif

Documents & Démarches > Documents & démarches > Télécharger une attestation

**Attestations**

- ▶ Demander une attestation
- ▶ Documents à télécharger

**Demander une attestation**

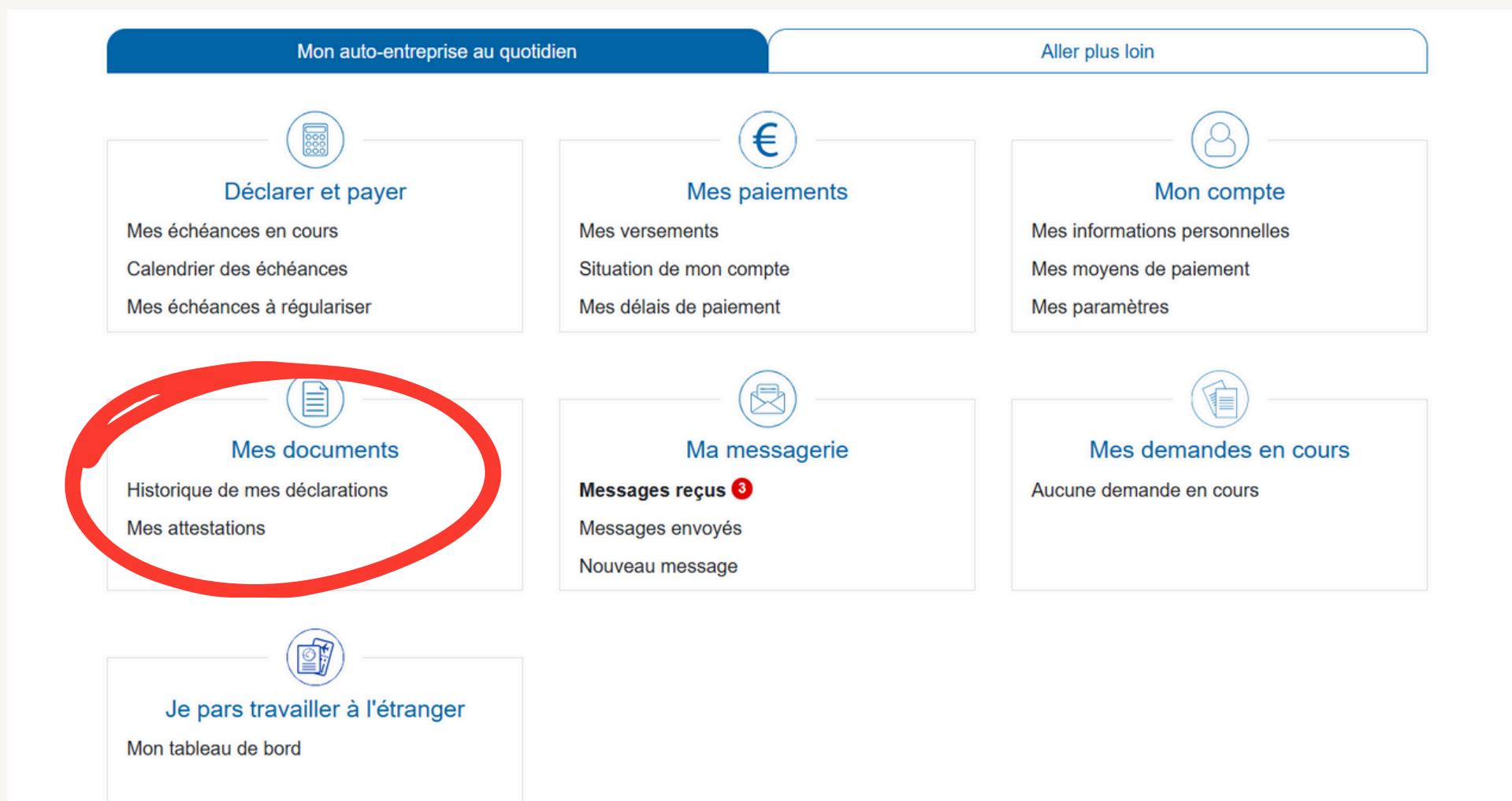
VALIDER

*puis téléchargez votre attestation au sein du bloc "Documents à télécharger"*

Et si vous êtes en statut micro-entrepreneur ?



*Micro-entrepreneur ? Connectez-vous à  
votre espace en ligne sur le site  
**autoentrepreneur.urssaf.fr**  
(là où vous faites votre déclaration tous les mois)*



*Dans la rubrique “Mes documents”,  
sélectionner “Mes attestations”, sélectionnez  
l’attestation de contribution à la formation  
professionnelle, et cliquez sur “Générer  
l’attestation”*

# *Et sur l'attestation est mentionnée le fonds dont vous dépendez :*

Monsieur,

Je vous adresse votre attestation de versement de la contribution au Fonds d'assurance formation (FAF), afférente à votre activité en 2023.

Vous avez acquitté un versement de 76 euros, relatif à la contribution due au titre de l'exercice 2023.

Cette attestation vous est délivrée pour permettre de justifier du droit à la formation auprès de :

Fonds Interprofessionnel de Formation des Professionnels Libéraux (FIF-PL) pour les  
professions libérales à l'exception des médecins :  
104 rue de Miromesnil – 75384 Paris Cedex 08 – Site Internet : [www.fifpl.fr](http://www.fifpl.fr)

Simplifiez vos démarches! Retrouvez vos attestations sur  
[www.autoentrepreneur.urssaf.fr](http://www.autoentrepreneur.urssaf.fr).

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à prendre contact avec nos conseillers.

Je reste à votre disposition pour tout autre renseignement.

Pensez également à effectuer vos déclarations et paiements de cotisations en ligne !

*dans cet exemple, il s'agit du FIF-PL  
(Fonds Interprofessionnel de Formation  
des Professionnels Libéraux)*

②

*Se renseigner auprès de*  
***votre organisme financeur***

---



*En explorant le site internet du FAF dont je dépends, je trouve entre autres :*

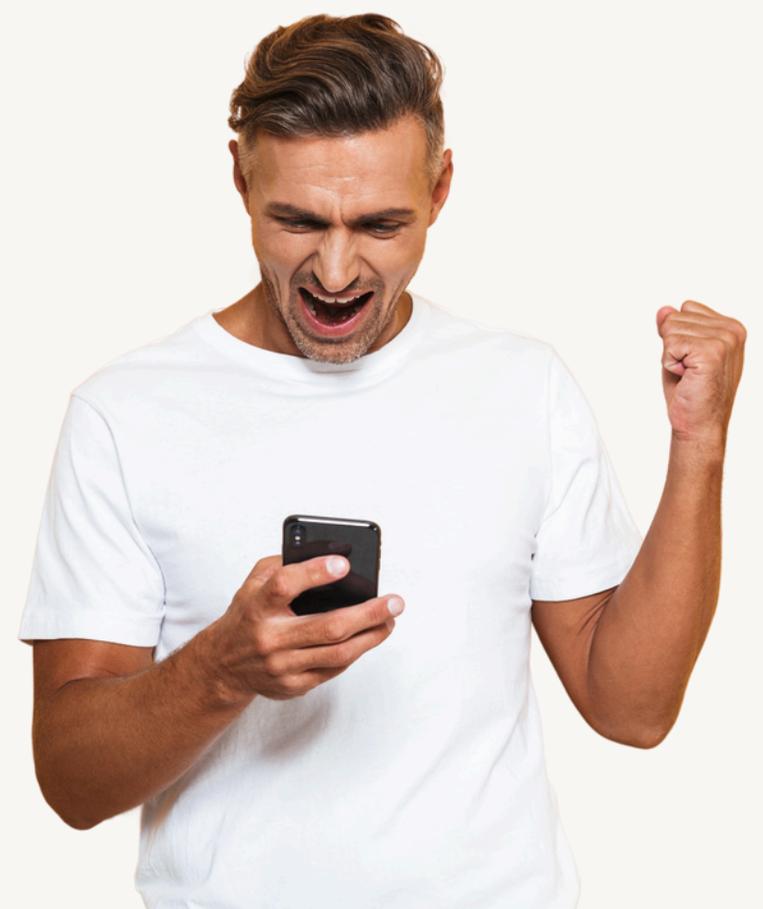
- **les plafonds de prise en charge**  
*(dans le cas du FIF-PL, 600€ annuels et 200€ journaliers)*
- **la procédure à suivre** pour effectuer sa demande de financement  
*(avec l'ensemble des documents à fournir)*
- **les délais**, à quel moment effectuer sa demande de prise en charge  
*(dans le cas du FIF-PL, 10 jours maximum après le 1er jour de formation)*

**Attention**, pour certains FAF, la demande doit se faire **avant le début de formation !**

*Toutes les démarches, délais, modalités de prise en charge **sont différents d'un organisme à l'autre**, il faut chercher en fonction de votre situation...*

*S'il vous manque des informations, si vous avez des questions...*

***N'hésitez pas à les contacter directement !***



3

*Sélectionnez votre **formation**  
et **l'organisme de formation***

---

*La formation doit être en lien avec  
votre activité professionnelle.*

*L'organisme de formation doit  
disposer de la certification Qualiopi.*

4

**Contactez l'organisme de  
formation qui vous  
transmettra :**

- *Le programme détaillé de la formation*
- *Le devis de la formation*
- *La convention de la formation*

*Ces pièces seront à transmettre à votre  
FAF lors de votre demande de financement.*

5

*Si accord de financement,  
profitez de **votre formation***

*Afin d'obtenir le remboursement, vous transmettez à l'issue de la formation les documents demandés à votre FAF (fournis par l'organisme de formation), notamment :*

- Les feuilles d'émargement et attestation de présence*
- L'attestation individuelle de formation*
- La facture acquittée*